R-4176-2021

DEMANDE D'APPROBATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Déclaration sous serment de Daniel St-Onge de Rio Tinto Alcan inc.

6 mai 2022

DÉCLARATION SOUS SERMENT

Je, soussigné, **DANIEL ST-ONGE**, Directeur, Contrats d'Énergie, Opérations Intégrées, Région Atlantique pour Rio Tinto Alcan inc. (« **RTA** »), au 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 400, en la ville de Montréal, province de Québec, H3B 0E3, affirme solennellement ce qui suit :

1. Dans le cadre du présent dossier de la Régie de l'énergie (la « **Régie** »), RTA a déposé le 6 mai 2022 les réponses à la demande de renseignements n° 2 confidentielle de la Régie (les « **Réponses à la DDR n° 2** »).

2. Les éléments de preuve confidentiels contenus dans les Réponses à la DDR n° 2 portent sur ce qui suit :

   a) Les composantes du coût de service de transport d'électricité de RTA et des tarifs pour la période 2021-2022;

   b) Les investissements et les coûts d'opération de RTA pour ces mêmes périodes;

   c) Une analyse des composantes du coût de la dette utilisé dans la formule du CMPC;

   d) Les négociations entre les parties;

   (ci-après, les « **Renseignements confidentiels** »).

3. RTA désire que la Régie constate et ordonne que les Renseignements confidentiels contenus aux Réponses à la DDR n° 2 soient sujets à une ordonnance de confidentialité et d'interdiction de publication et de divulgation, sans restriction quant à la durée.

4. Les Renseignements confidentiels constituent de l'information de nature confidentielle en raison de leur caractère commercial et stratégique, tant pour RTA que pour ses clients du service de transport sur son réseau et ses concurrents. Il s'agit de renseignements à caractères financiers et commerciaux que RTA, dans le cours de ses activités, traite de façon confidentielle.

5. La divulgation des Renseignements confidentiels affecterait la position concurrentielle de RTA en donnant accès à de l'information stratégique à ses concurrents et pourrait leur donner un avantage indu notamment quant à la structure des coûts d'opération et des prix requis par RTA, et aux services rendus par RTA aux termes du Contrat 2021-2022.

6. RTA a toujours traité ces Renseignements confidentiels de façon confidentielle et, à cet effet, a toujours limité le nombre de ses propres employés qui y ont accès; dans le cas de tierces parties, celles-ci ne peuvent y avoir accès qu'après avoir souscrit à un engagement de confidentialité.

7. Il est de pratique établie par RTA et Hydro-Québec, dans le cadre de leurs relations d'affaires de longue date, de protéger le caractère commercial, stratégique et concurrentiel des renseignements concernant les coûts d'opération et les prix requis de RTA pour rendre les services aux termes du Contrat 2021-2022, en s'assurant que ces renseignements ne soient pas divulgués au public.

8. La divulgation de ces Renseignements confidentiels compromettrait la relation de confiance nécessaire entre RTA et Hydro-Québec dans la poursuite de bonnes relations d'affaires.

9. En conséquence, RTA et Hydro-Québec se sont engagées, aux termes du Contrat 2021-2022, à respecter la confidentialité de ces Renseignements confidentiels et à faire tous les efforts requis pour assurer que leur confidentialité soit préservée.

10. RTA demande à la Régie de se prévaloir de l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* pour interdire toute divulgation et publication, sans restriction quant à la durée, des Réponses à la DDR n° 2 au complet puisque le caractère confidentiel des Renseignements confidentiels qu'elles contiennent de même que l'intérêt public le requièrent.

11. Tous les faits allégués à la présente déclaration sous serment sont vrais, à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Daniel St-Onge

DANIEL ST-ONGE

Déclaré solennellement devant moi à distance par moyens technologiques le 6 mai 2022. L'Affiant est situé dans la ville de Montréal, province de Québec, et le commissaire à l'assermentation est situé dans la ville de Montréal, province de Québec.

(s) Lyne Boulais - 109391

Commissaire à l'assermentation pour le Québec